

**UN-REDD**  
PROGRAMME



# Résumé de l'évaluation indépendante finale du Programme national du Viet Nam –

---

PROGRAMME ONU-REDD

---

26-27 juin 2013

Lombok, Indonésie

## Résumé exécutif du rapport d'évaluation finale

Préparé par :

**Howard Macdonald Stewart, Vancouver & Steven Swan, Ha Noi**

L'objectif général du Programme ONU-REDD au Viet Nam était « d'aider le gouvernement du Viet Nam à développer un régime REDD+ efficace au Viet Nam et de contribuer à la réduction du déplacement régional des émissions » et aussi de *contribuer « ... à une perspective plus large qui permettra de veiller à ce que ... d'ici la fin de l'année 2012 le Viet Nam (sera) "«prêt pour la REDD+ » et sera en mesure de contribuer à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts tant au plan national que régional »*. Les effets (résultats) du Programme destinés à soutenir la réalisation de cet objectif ont été les suivants :

- 1. Une meilleure capacité, à la fois institutionnelle et technique, pour qu'une coordination au plan national puisse gérer les activités REDD au Viet Nam ;
- 2. Une meilleure capacité de gestion de la REDD et d'octroi d'autres Paiements pour services environnementaux (PSE) au niveau du district dans le but de soutenir la planification et la mise en œuvre d'un développement durable ; et
- 3. Une meilleure connaissance des approches visant à réduire le déplacement régional des émissions.

Dans le cadre de cette évaluation, on a jugé le degré de performance du Programme ONU-REDD du Viet Nam, et les résultats obtenus, depuis le démarrage du Programme au mois de septembre 2009 jusqu'à son achèvement en juin 2012. Les critères standards retenus pour l'évaluation ont été la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Cet exercice a également cherché à déterminer les impacts tant réels que potentiels du Programme, de même que leur durabilité. L'autre objectif majeur de cette évaluation a porté sur la promotion de l'apprentissage, du retour d'informations et du partage de connaissances parmi les organismes participants des Nations Unies et les autres partenaires.

**PERTINENCE** Au Viet Nam, le Programme ONU-REDD, et la REDD+ en général, revêtent un caractère hautement pertinent au regard des engagements de politique que prend le Viet Nam tant au plan international que national. La province de Lam Dong s'est révélée être un choix approprié pour expérimenter la REDD+ en raison de son niveau élevé de couverture forestière, ses importants taux de déboisement localisé au cours des dernières années, la capacité relativement élevée de son secteur forestier, ainsi qu'un gouvernement provincial à l'esprit progressiste et relativement ouvert. Mais, en tant que « meilleur scénario » pour cette expérience, Lam Dong avait ses limitations notamment du fait que la province n'était pas représentative de la situation nationale au sens plus large du terme.

**CONCEPTION** Au moment de la conception du programme, on disposait de peu d'informations au sujet du mécanisme global de la REDD+, et ce constat reste le même à l'heure actuelle. De ce fait, de nombreux éléments entrant dans la conception du programme étaient des « conjectures éclairées » reposant sur un modèle générique. L'objectif visant à rendre le Viet Nam « prêt pour la REDD » d'ici à 2012 a été reconnu comme étant mal défini et bien trop ambitieux, ceci dès les premiers stades de la mise en œuvre. Le calendrier était trop court, les capacités dans le secteur forestier insuffisantes et les négociations au plan international trop incertaines pour que cet objectif ait un caractère réaliste. Le programme aurait pu avoir davantage d'efficacité si les activités n'avaient pas été aussi nombreuses. Une analyse initiale plus rigoureuse aurait permis de mieux renseigner les processus ultérieurs de conception et de formulation de politiques avec l'appui des activités de l'ONU-REDD et d'autres opérations de préparation à la REDD+.

Le fait de dépendre d'un projet potentiel, financé par la Banque mondiale (FCPF), en tant que source d'entrants analytiques vis-à-vis du processus de préparation du Viet Nam, constituait une hypothèse raisonnable en 2009. Or, l'ONU-REDD aurait dû s'adapter à la situation une fois qu'il était devenu manifeste que le FCPF n'allait plus s'en tenir au calendrier retenu. Même si on a reconnu les limitations de la conception de l'ONU-REDD suffisamment tôt, la logique d'intervention a largement suivi son cours sans aucune modification. Des éléments dissuasifs sur le plan des procédures (et éventuellement en termes financiers) ont découragé les trois partenaires de l'ONU à apporter des modifications à la conception.

Le contexte unique du Viet Nam n'a pas été suffisamment représenté dans la conception du programme. Même si certaines activités du programme ont tenté de s'appuyer sur leur expérience du secteur forestier, le programme aurait dû s'associer davantage à d'autres initiatives existantes de gestion forestière durable menées sur le terrain. Au lieu de cela, il s'est attaché à promouvoir une architecture REDD+ novatrice.

En grande partie, le Programme était impulsé par l'offre, et des impératifs relevant du domaine politique ont déclenché une mise en œuvre hâtive sur un calendrier à échéances serrées. Le partenaire du gouvernement, la société civile et d'autres parties prenantes clés n'ont pas vraiment été impliqués dans la conception du programme. De ce fait, aucune feuille de route systématique n'a été élaborée en vue de la préparation à la REDD+. En ce qui concerne le rôle de la société dans la mise en œuvre du programme, elle s'est limitée à une participation au réseau national REDD+ et à des groupes de travail sous-techniques ayant reçu l'appui du programme et/ou en tant que prestataires de services en sous-traitance. L'opération de sous-traitance des ONG à titre de prestataires de services s'est avérée être efficace ; toutefois, elle a aussi donné lieu à un moindre degré d'appropriation des produits et processus résultants que si les partenaires avaient été sur un meilleur pied d'égalité lors du processus de préparation.

**MISE EN ŒUVRE** Fondamentalement parlant, le programme paraissait être une phase de lancement prolongée pour une « Phase 2 » de plus grande envergure, et qui allait valoriser les résultats de cette deuxième phase. Mais, vu dans la perspective d'une évaluation finale, le programme peut également être considéré comme un projet-pilote onéreux, hâtivement construit, administré de façon floue par la structure de l'ONU bien que correctement géré par son UGP (Unité de gestion des projets). Ses résultats ont été satisfaisants, mais limités par la nécessité de mettre au point la planification de la Phase 2 du programme, qui a une portée plus étendue.

Quant à l'exécution du programme, elle a été rendue plus complexe par le fait de travailler avec trois organismes de l'ONU plus ou moins indépendants, chacun ayant son propre *modus operandi*, ainsi qu'une culture et une vision différentes de l'ONU-REDD du point de vue de son organisation. Les trois organismes de l'ONU sont probablement d'avis que les défis liés à leur collaboration mutuelle ont été relevés, dans une grande mesure, au cours de la Phase 1. Le partenaire du gouvernement s'est cependant inquiété du fait que ces problèmes n'ont *pas* été résolus de façon satisfaisante, et qu'une coopération avec les « trois ONU » impose des coûts de transaction inacceptables. Il faut préciser que, lors de la Phase 1, ces coûts ont été maîtrisés en majeure partie grâce à des efforts personnels remarquables de la part des individus impliqués dans le programme, plutôt que d'avoir été résolus au niveau institutionnel.

Le programme a fait participer un certain nombre de partenaires vietnamiens à la mise en œuvre du programme. Il reste néanmoins plusieurs enjeux, notamment :

- identifier des incitations susceptibles d'encourager l'engagement d'autres partenaires potentiels ;
- améliorer le degré d'implication des partenaires clés en dehors du bureau hôte ; et

- veiller à de bonnes communications entre l'administration centrale et l'administration au niveau provincial.

La contribution du programme a été décisive dans l'adoption, par le gouvernement, de solides mécanismes de coordination, à savoir : un réseau REDD+ implanté au niveau national, des groupes de travail sous-techniques et le bureau REDD+ au Viet Nam. Les effets de ces produits ont souffert de limitations en raison d'un engagement excessif à grande échelle de la part de nombreux participants dans différentes activités bénéficiant du soutien de l'ONU-REDD. L'intensité des activités de communication ONU-REDD a éventuellement réduit par inadvertance le degré d'efficacité de la coordination nationale, tout au moins au cours de la première partie du programme, -moment auquel l'ONU-REDD a quelquefois été perçu par d'autres partenaires comme étant synonyme du Programme national REDD+ établi dans le pays. Dans l'ensemble, force est de constater qu'il y a eu une interaction insuffisante entre l'ONU-REDD et d'autres initiatives dont la mission principale était centrée sur l'amélioration de la gestion des forêts, conjointement avec d'autres activités REDD+.

L'unité de gestion des projets (UGP) du Programme ONU-REDD assurait la gestion au quotidien du programme, mais son rôle n'était pas de veiller au lancement et à la coordination d'activités menées par une communauté sans cesse croissante de partenaires de développement et de prestataires de services qui s'investissaient dans la REDD+. Par ailleurs, l'encadrement diffus de l'ONU-REDD s'intéressait à la résolution des problèmes techniques et se trouvait sous pression pour « obtenir des produits », en l'absence d'une « feuille de route cohérente » ou d'un sentiment d'appropriation suffisant de la part des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. Le résultat s'est soldé par une approche « Tirer d'abord et viser ensuite ». Le bureau REDD+ au Viet Nam, avec le soutien de l'ONU-REDD, a fait preuve de plus grandes qualités de leadership dans le temps. Cet encadrement s'est davantage fait sentir dans des domaines techniques spécifiques que dans la coordination globale et dans la vision stratégique.

**PRODUITS** La contribution la plus remarquable de l'ONU-REDD, apportée à la préparation du Viet Nam à la REDD+ au plan national, a été son appui à la capacité de coordination nationale. En fait, le programme d'action national REDD+ a vu le jour à la suite d'un travail de préparation d'un document de référence bien plus long et d'une portée plutôt différente qui avait été proposé par les consultants d'ONU-REDD. Leur contribution à la mise au point d'un cadre initial, pour instaurer un système MRV (mesure, notification et vérification) des réductions et des absorptions améliorées des gaz à effet de serre de la REDD+, a compté parmi les produits les plus utiles et les plus solides sur le plan technique. Comme pour la plupart des autres travaux réalisés sur des instruments spécifiques, les tâches exécutées sur le cadre MRV ne concernent pas encore les prescriptions sur la façon de mener les opérations MRV sur les réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Qui plus est, le programme n'a pas encore développé la capacité requise, au plan national, pour exploiter un système dans la pratique.

L'ONU-REDD est revenue sur des enseignements clés concernant certains produits dont le réapprentissage n'aurait pas dû être nécessaire, notamment :

- Éviter l'utilisation de jargons obscurs lorsqu'on s'adresse à diverses parties prenantes à de multiples niveaux.
- Éviter les processus CPLCC (consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause) complexes lorsqu'un consentement n'a pas lieu d'être.
- La mise en place d'un ensemble de politiques et de mesures constitue une condition préalable à la création d'un BDS approprié.
- En ce qui concerne les avantages, une discussion prématurée avec des populations villageoises pauvres risque d'engendrer des attentes problématiques.

Le programme a également permis de dégager des enseignements précieux au sujet des enjeux liés à l'intégration des trois procédures opérationnelles de l'ONU ; elles ont fait l'objet d'un certain ajustement. Mais des gains ont principalement été engrangés en termes de coopération mutuelle, plutôt que sur le plan des changements opérationnels considérables qui seraient à faire au niveau des trois organismes de l'ONU.

**EFFETS 1 ET 2 – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS** Le Programme ONU-REDD du Viet Nam n'a pas été le seul à sous-estimer l'ampleur des enjeux que l'on rencontre pour rendre un pays « prêt à la REDD ». Même si le programme n'a pas abouti à la préparation REDD au plan national, il a malgré tout *rehaussé* la capacité du Viet Nam à accéder à de futurs financements fondés sur les résultats obtenus, et a grandement facilité la mise au point de la Phase 2.

On a assisté au renforcement des capacités au niveau national, provincial, du district et du village. Parmi les efforts de développement de capacités de très grande envergure, certains visaient à améliorer la sensibilisation aux problématiques de la REDD+ et leur compréhension. Les résultats ont été mitigés. En effet, la plus grande partie du renforcement des capacités, proposé dans le cadre du programme, reste entre les mains d'un petit groupe d'individus. En réalité, en dehors du bureau REDD+ du Viet Nam, la perception des concepts liés à REDD+ et de leur potentiel est de moins en moins évidente. Il faut souligner que l'on a assisté à un renforcement des capacités de dialogues consultatifs au sujet de la gestion des forêts et des questions de gouvernance. Le processus de préparation du Viet Nam à la REDD+ s'est traduit par des niveaux d'engagement sans précédent de la part des acteurs de la société civile dans le cadre du dialogue concernant les politiques au niveau national. Au niveau infranational, la sensibilisation au mécanisme REDD+ s'est améliorée, même si sa perception est parfois déformée. En fait, la capacité renforcée à tous les niveaux a principalement pris la forme d'une capacité à *comprendre* la REDD+, plutôt qu'une capacité à *mettre en œuvre* la REDD+.

Il est difficile de juger, au plan national, le degré d'appropriation ou d'engagement vis-à-vis de REDD+. Il convient de dire qu'un petit groupe d'ONG, de prestataires de services, de participants présents dans le réseau de différents groupes de travail, ainsi que le bureau REDD+ du Viet Nam ont fait preuve de leur engagement. En dehors de ce groupe, il n'est pas évident que les produits de l'ONU-REDD rencontrent une appropriation de grande ampleur au plan national. Ce que la présente évaluation *peut* confirmer, est le fait que certaines parties prenantes nationales et infranationales, en dehors du groupe indiqué ci-dessus, *appréhendent* tout au moins partiellement la valeur de REDD+, en grande partie grâce à la Phase 1 du Programme ONU-REDD, sans pourtant y apporter nécessairement leur soutien.

Bénéficiant de l'appui direct de l'ONU-REDD, la REDD+ a été intégrée au Plan directeur de protection et de développement forestier de la province de Lam Dong. À noter que la REDD+ a également été reconnue dans le cadre des nouvelles stratégies nationales formulées par le Viet Nam pour son action axée sur un « développement et une croissance verts » et une adaptation au changement climatique. Il s'agira par ailleurs d'intégrer les approches REDD+ dans de nombreux autres instruments existants, à savoir politiques, plans, programmes, pratiques et processus.

Le programme a permis d'élaborer des approches intéressantes et *potentiellement* valorisantes pour les tâches réalisées au niveau infranational, comme par exemple un processus de consultation intensif avec les communautés dont l'existence est supposée être tributaire des forêts. Leur valeur a été entachée d'incertitudes quant à savoir comment le gouvernement national envisageait en fait de réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'en améliorer les absorptions dans le cadre d'un Programme REDD+ national.

Les populations villageoises participant aux activités de sensibilisation à l'ONU-REDD sont dorénavant au courant des impacts potentiels que peuvent avoir le changement climatique, les cycles de carbone et

d'oxygène dans les écosystèmes forestiers, et du rôle des arbres dans le piégeage du carbone. La réponse est moins claire si on se pose la question de savoir si un tel exercice de sensibilisation était vraiment *nécessaire* pour parvenir à un régime REDD efficace. Une démarche plus simple aurait pu s'appuyer sur les connaissances que possèdent les parties prenantes locales sur les activités de protection des forêts en place. Par ailleurs, le soutien apporté par l'ONU-REDD à l'exercice de cartographie qui consiste à tracer les modifications de la couverture forestière sur vingt ans dans les deux districts pilotes, a été reconnu être une contribution précieuse pour une meilleure gestion des forêts.

Les capacités au niveau infranational restent toutefois insuffisantes pour mettre en œuvre un futur Programme REDD+ à l'échelon provincial. En fait, les capacités réellement indispensables pour mettre en œuvre la REDD+ au Viet Nam restent une grande inconnue, sans avoir effectué au préalable une analyse approfondie des politiques et des mesures requises. En l'absence d'investissements supplémentaires en faveur de la préparation à la REDD+, il est à craindre que certaines capacités déjà renforcées par l'ONU-REDD dans la province de Lam Dong ne connaissent une érosion plus rapide que les capacités nationales. Par contre, la formation des facilitateurs, dispensée par le programme pour travailler au niveau des villages, constitue un résultat du renforcement des capacités important offrant, potentiellement, une capacité durable.

**EFFET 3 :** Les très modestes résultats enregistrés à ce jour reflètent l'absence d'un plan bien défini au moment de la conception du projet. Pour aboutir à des progrès plus significatifs lors de la Phase 2, il faudra s'attaquer aux problématiques fondamentales qui n'avaient pas été résolues dans le cadre de la Phase 1, par exemple l'analyse des parties prenantes régionales. Les raisons pour lesquelles il s'agit d'inclure cet effet dans le Programme ONU-REDD national du Viet Nam ne sont pas claires.

**PROBLÉMATIQUES HOMMES-FEMMES** La participation des femmes a été évidente tant au niveau national qu'infranational dans la plupart des volets du programme, en particulier dans le cadre des activités de sensibilisation au niveau local. Par contre, il n'existait aucune stratégie distincte pour prendre en compte la question de genre qui permettrait d'orienter les activités du programme. À l'heure actuelle, les consultants de l'ONU-REDD évaluent les options disponibles pour pouvoir traiter les questions de genre dans la Phase 2.

**DURABILITÉ** Sur l'ensemble des produits du programme, aucun ne peut s'inscrire dans la durabilité sur le long terme si des investissements supplémentaires ne sont pas réalisés dans le processus REDD+ ; et le Viet Nam a obtenu des dizaines de millions de dollars américains sous la forme d'investissements pendant et depuis la mise en œuvre du Programme ONU-REDD. Il faut cependant préciser que le Viet Nam continue de faire preuve d'un engagement ferme envers la REDD+, la protection des forêts, et les mesures d'atténuation des effets du changement climatique. Du point de vue de la perspective du gouvernement, la REDD+ constitue un autre mécanisme *potentiel* pour attirer des investissements dans le secteur forestier, bien qu'elle n'en ait pas encore démontré la rentabilité.

Le Programme d'action national REDD+, le comité directeur REDD+, le bureau REDD+ du Viet Nam, le réseau national REDD+ ainsi que les groupes de travail sous-techniques sont autant d'aspects cruciaux pour l'édification d'une assise solide sur laquelle s'appuieront d'autres intervenants. Et pourtant la limitation des ressources humaines présente des risques considérables quant à la durabilité institutionnelle de ces efforts. Le renforcement des capacités, réalisé pendant le programme, a été investi dans un nombre trop réduit de personnes pour garantir l'auto-durabilité des efforts de préparation à la REDD+. La durabilité des efforts, déployés dans le cadre du Programme ONU-REDD au Viet Nam, est minée par les incertitudes persistantes qui entourent les négociations portant sur le financement à long terme pour mener des actions fondées sur les résultats obtenus dans le cadre de la REDD+.

À ce jour, aucun produit technique issu du programme n’a été formellement avalisé au plan national. Tous les produits doivent être soumis à un processus politique supplémentaire pour que leur contenu technique soit intégré à des politiques ou à des cadres statutaires nationaux.

L’engagement politique qualifié vis-à-vis de la REDD+ s’est manifesté dans l’approbation, par le Premier ministre, du Programme d’action national REDD+. Le plan d’action du gouvernement relatif au changement climatique, de même que les stratégies nationales concernant le changement climatique et la croissance verte sont tous des éléments qui témoignent du rôle que jouent les forêts pour atténuer le changement climatique. Au niveau local, ce seront les avantages, et non une meilleure sensibilisation au problème, qui vont renforcer l’engagement de la population vis-à-vis d’une amélioration durable en termes de protection de la forêt.

La durabilité des résultats de l’ONU-REDD est également menacée par des capacités de coordination de qualité médiocre, soit au sein soit en dehors du gouvernement. Et pourtant cette coordination sera nécessaire pour intégrer la REDD+ aux activités à la base du déboisement et de la dégradation forestière, comme les cultures marchandes pérennes et l’aquaculture. Le programme collabore avec des parties prenantes du secteur privé impliquées dans ces activités, mais tardivement et de façon superficielle. Même si un groupe plus diversifié de parties prenantes s’est engagé au niveau infranational, il n’empêche que des acteurs clés, comme les propriétaires de forêts (en particulier les Conseils de gestion des forêts de l’État) n’étaient pas adéquatement représentés au cours de la mise en œuvre du programme.

**IMPACTS** Le Viet Nam n’est pas prêt pour la REDD+, mais le programme de la Phase 1 a *effectivement* permis de présenter rapidement de nouveaux concepts REDD+, fort complexes, à un certain nombre de parties prenantes. Le programme a contribué à construire des fondations partielles pour les institutions et les capacités, qui représentent *quelques-uns* des éléments fondamentaux de l’architecture REDD+ au plan national. Le Viet Nam a de bonnes chances d’accéder à un financement FCPF (Fonds de partenariat pour le carbone forestier), par exemple sur la base de ses antécédents liés à la préparation, et auquel l’ONU-REDD a largement contribué.

Pour le moment, on n’a pas encore enregistré d’améliorations significatives et tangibles sur le plan social ou environnemental, même s’il existe un potentiel pour des impacts sociaux positifs issus du BDS.

**LES CONCLUSIONS** au sujet du degré de performance de l’ONU-REDD sont présentées sous forme résumée dans le Tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 1 – Résumé des notations d’évaluation de la performance du programme**

Critères	Notations	Commentaires
<b>Coordination entre les agences et mise en œuvre</b>		
Qualité globale de la mise en œuvre du projet	MS	Voir la discussion dans le texte, section 3
<i>Coordination entre les agences</i>	MU	“
<i>Supervision du programme</i>	MS	“

<i>Efficience</i>	MS	“
<b>Effets du programme<sup>1</sup></b>		
Qualité générale des effets du Projet	MS	Voir les sous-notations et la discussion, section 4
<i>Pertinence des effets</i>	R	Voir les sous-notations et la discussion, section 2
<i>Efficacité des effets</i>	MS	Voir les sous-notations et la discussion, section 4
<b>Durabilité et impacts</b>		
<i>Durabilité des effets</i>	ML	Voir les sous-notations et la discussion, section 5
<i>Impacts des effets</i>	M	Voir les sous-notations et la discussion, section 6
<b>Résultats généraux du programme</b>		<b>MS</b>

**RECOMMANDATIONS** Une grande partie de l’expérience acquise dans le cadre de la Phase 1 du programme apparaît dans la conception de la Phase 2. Le premier ensemble de recommandations, explicité ci-après, concerne principalement les futures activités d’ONU-REDD au Viet Nam, bien qu’elles soient également applicables aux programmes qui émergent dans d’autres pays. Ces recommandations portent essentiellement sur des domaines dans lesquels les évaluateurs estiment que l’expérience émanant de la Phase 1 n’a pas encore eu une influence suffisante sur les futurs. Les cinq dernières recommandations concernent davantage les programmes ONU-REDD réalisés dans d’autres pays, mais qui peuvent éventuellement trouver un avantage à tirer parti de l’expérience vietnamienne. Cela dit, là encore, ces recommandations pourraient se révéler utiles pour la seconde Phase des activités ONU-REDD au Viet Nam – tout dépendra du degré de flexibilité inhérent à leur programme.

#### **Recommandations formulées pour l’ONU-REDD au Viet Nam, et dans d’autres pays**

1. Adopter une mise en œuvre du Programme davantage « impulsée par la demande » et instaurer une relation prestataire de services et client entre le Programme ONU-REDD et toutes ses parties prenantes nationales. Ceci signifie trouver des moyens de réduire ou d’éliminer les éléments institutionnels défavorables à la souplesse d’action entre les trois organismes partenaires des Nations Unies, et ce

---

**Coordination entre les agences et mise en œuvre ; effets ; résultats généraux du programme:** Très Satisfaisant (HS), Satisfaisant (S), Modérément Satisfaisant (MS), Modérément Insatisfaisant (MU), Insatisfaisant (U), Très insatisfaisant (HU).

**Durabilité :** Probable (L) ; Modérément Probable (ML) ; Modérément Improbable (MU) ; Improbable (U).

**Pertinence :** Pertinent (R) ou Non Pertinent (NR).

**Impact :** Significatif (S), Minime (M), Négligeable (N).

faisant améliorer la capacité du Programme d'adapter les activités ONU-REDD aux besoins nationaux en constante évolution. Par exemple, ne pas affecter un budget global à chaque partenaire pour la durée totale du Programme ; il est préférable d'allouer des fonds en faveur d'activités directement liées au projet chaque année ou tous les deux ans, sur la base des réalisations antérieures, de l'évolution des circonstances et des nouveaux besoins. Adapter les produits normatifs pour faciliter, si nécessaire, le bon déroulement des activités, en prenant toutefois bien soin de les ajuster aux circonstances nationales et infranationales du moment.

2. Désigner un seul point focal, qui soit disponible et informé, pour les trois organismes participants des Nations Unies, et qui puisse régulièrement s'adresser d'une seule voix aux interlocuteurs du gouvernement et autres parties prenantes participant à la REDD+. Ceci peut considérablement réduire les temps de transaction qu'imposent au partenaire du gouvernement les trois organismes participants des Nations Unies. Ce processus d'harmonisation exigera du temps et beaucoup d'efforts de la part de ces organismes, qui devront ensuite prendre les mesures nécessaires pour en garantir l'efficacité.

3. Appuyer fermement le renforcement de la capacité nationale, indispensable à l'engagement et à la coordination d'une large communauté multisectorielle de participants à la REDD+. Le bureau national de la REDD et ses associés des Nations Unies devront sensibiliser un large éventail de parties prenantes et identifier des mesures incitatives pour en assurer la participation à la REDD+. C'est ainsi qu'ils devront se passer d'utiliser le plus possible un jargon propre aux arcanes de la REDD+ et les messages et méthodes « tout fait » et inadaptés de la REDD+.

4. Reconnaître les risques inhérents que présente la mise à l'essai des activités liées à la REDD+ et mettre en place les mécanismes nécessaires pour atténuer et gérer lesdits risques. Présenter également aux parties prenantes une évaluation équilibrée des risques et des avantages associés à tous les aspects de la préparation à la REDD+. Il est impératif de répondre aux attentes face aux incertitudes constamment présentes.

5. Traiter les questions des « fuites » régionales en lançant une initiative régionale distincte qui viendrait compléter les programmes nationaux et d'autres initiatives de préparation à la REDD+.

### ***Recommandations pour l'ONU-REDD dans d'autres pays, et pour la Phase 2 au Viet Nam***

6. Aider les processus de préparation à la REDD+, menés au plan national, à définir la raison d'être et la portée des activités nationales spécifiques liées à REDD+, après avoir clairement identifié les facteurs nationaux du déboisement et de la dégradation des forêts. Identifier les éventuelles politiques et mesures, sur le plan national et local, permettant de lutter contre ces facteurs. Évaluer avec précaution les coûts et avantages relatifs que présentent les politiques et mesures préférées, et déterminer clairement les différents intérêts et rôles des parties prenantes dans leur mise en œuvre.

7. Procéder à des analyses systématiques du contexte national. Identifier les points d'entrée clés dans la politique nationale en place et dans les pratiques infranationales propres au pays. Définir les domaines où la REDD+ peut renforcer de manière rentable la performance des politiques et des mesures

existantes. S'assurer que les acquis de ces politiques et mesures en place renseignent et orientent les Programmes nationaux de la REDD+.

.

8. Élaborer des théories solides, complètes et détaillées, de réforme et des chaînes de résultats associées, pour chaque Résultat désigné du Programme national ONU-REDD. Utiliser des processus consultatifs bien structurés pour garantir la validité de la logique d'intervention et l'appropriation plus générale du Programme par les parties prenantes.

.

-

9. S'assurer que les activités de communication et les arrangements administratifs du programme font une distinction claire et sans équivoque entre le programme national REDD+ émergent et l'appui financier et technique provisoire octroyé par l'ONU-REDD.

.

10. N'appliquer les critères réglementaires des programmes des Nations Unies, comme le CPLCC, qu'après avoir mené des consultations approfondies avec les différentes parties prenantes nationales et infranationales. Adapter ensuite ces critères aux circonstances locales avec discernement.

.